

**France**

**Les échanges de produits agricoles et agroalimentaires sur les 9 premiers mois de l’année**

*Contributeur : MAEI*

**Les exportations**

**Sur les neuf premiers mois de l’année 2022, les exportations françaises de produits agricoles et agroalimentaires ont fortement progressé en valeur, de +21,5%, confirmant sur cette période leur forte reprise après leur baisse de -4,2% en 2020 par rapport à 2019.** La progression est plus importante sur les pays européens (+24,9%) que sur les pays tiers (+17,5%). Les pays de l’Union européenne pèsent désormais pour 55% dans les exportations françaises avec les deux principaux clients de la France : la Belgique (11,1% des exportations françaises), en progression de +25,4%, qui conforte sa 1ère place devant l’Allemagne (9,9% des exportations), en progression de +15,8%. Parmi les pays européens figurant dans le top 10 des clients de la France, les plus fortes progressions concernent : l’Espagne (4ème client, 8,3% des exportations) en hausse de +34,8% et les Pays-Bas (7ème client, 6,9% des exportations) en hausse de +34,6%. Côté pays-tiers, les Etats-Unis demeurent le 3ème client (8,5% des exportations) en progression de +20,5%. Les exportations françaises vers le Royaume-Uni (6ème client, 7,2% des exportations) ont progressé de +13,2%. Parmi les 10 premiers clients, les exportations françaises ne baissent qu’à destination de la Chine (8ème client, 4,0% des exportations), baisse sensible de -16,4%, amplifiée avec une baisse de -28,6% des exportations sur Hong-Kong. A noter la très forte progression des exportations sur le Maroc (+192,6%) qui sur un an gagne 10 places pour rentrer dans le top 10 en prenant la place du Japon, malgré une hausse de +18,3%. Ainsi, à l’exception notable, de la Chine et de Hong-Kong, les exportations françaises progressent à destination des 30 premiers clients de la France.

**Sur les neuf premiers mois de 2022, trois postes pèsent pour près de 50% en valeur dans les exportations françaises : *Boissons et alcools* (25,8% des exportations), *Céréales* (13,8%) et *Lait, produits laitiers, œufs* (9,2%).** Les exportations sur le poste *Boissons et alcools* progressent de +13,4% après s’être fortement redressées (+28,9%) en 2021, l’année 2020 ayant été marquée par une baisse (-16,9%) par rapport à 2019. Les exportations sur le poste *Céréales*, qui étaient en baisse de -10,3% en 2021 sur la période, progressent vigoureusement de +72,8% sur les neuf premiers mois de 2022. La progression des exportations sur le poste *Lait, produits laitiers, œufs* est plus soutenue en 2022 (+14,9%) qu’en 2021 (+5,5%). Derrière ces trois principaux postes, quatre postes pèsent chacun entre 4% et 7% des exportations françaises et progressent sensiblement : *Préparations à base de céréales, farines* +17,8%, *Résidus des d’industries alimentaires* (qui comprend le *Pet Food*) +16,2%, *Viandes et abats* +13,9% et *Préparations alimentaires diverses* +5,2%. Parmi les postes pesant chacun entre 2 et 4% des exportations françaises, les plus fortes progressions concernent les postes *Graisses et huiles animales ou végétales* (+63,4%) et *Sucre et Sucreries* (+43,3%). Sur la période considérée, seules les exportations sur le poste *Café, thé, épices* (1,6% des exportations) sont en baisse (-4,2%).



**Les importations**

**Sur les neuf premiers mois de l’année 2022, les importations françaises de produits agricoles et agroalimentaires progressent fortement de +19,7% en valeur, progression qui s’accélère puisque sur la même période en 2021, elle n’avait été que de +8,5% par rapport à 2020.** Les importations françaises en provenance des pays de l’Union européenne (65,3% des importations françaises) progressent moins fortement que celles en provenance des pays tiers, respectivement +17,2% et +24,8%. La progression concerne l’ensemble des 10 principaux pays fournisseurs, essentiellement européens, avec en tête l’Espagne (13,0% des importations françaises) en progression de +12,7%, devant la Belgique (11,3% des importations) +18,6%, les Pays-Bas (11,2% des importations) +22,8%, l’Allemagne (9,5% des importations) +11,5% et l’Italie (7,9% des importations) +11,4%. Les importations en provenance de la Pologne (7ème fournisseur), du Brésil (9ème fournisseur) et du Maroc (10ème fournisseur) connaissent les plus fortes hausses, respectivement de +30,5%, +48,1% et +28,7%. La progression des importations en provenance du Royaume-Uni (6ème fournisseur, 6,3% des importations) reste forte (+27,8%) mais ralentit par rapport à la hausse en 2021 (+55,2%). Le dédouanement des importations du Royaume-Uni dans le premier pays d’entrée dans l’Union européenne doit cependant en partie expliquer ces hausses dans les statistiques douanières françaises.

**Les importations françaises de produits agricoles et agroalimentaires sont variées, 13 postes pesant en 4 et 9% en valeur. Le poste *Viandes et abats* (8,5% des importations) en progression de +36,7% devient le principal poste d’importation devant le poste *Fruits* (8,3% des importations) en progression de +4,3%.** Les neuf postes suivant pèsent chacun entre 5% et un peu plus de 8% dans les importations françaises et progressent sensiblement, *Poissons et crustacés* +20,3%, *Lait, produits laitiers, œufs, miel* +43,0%, *Boissons et alcools* +28,1%, *Préparations à base de céréales, farines* +16,4%, *Préparations de légumes, de fruits* +11,5%, *Graisses et huiles animales et végétales* +54,4%, *Résidus des d’industries alimentaires* (qui comprend le *Pet Food*) +12,9%, *Légumes* +13,2% et *Café, thé, épices* +20,8%.



**La balance commerciale**

**Sur les neuf premiers mois de l’année 2022, l’excédent de la balance commerciale française de produits agricoles et agroalimentaires est de 6,9 Md d’euros et progresse fortement (+36,6%) par rapport à la même période de 2021 qui avait connu une progression du même ordre (+38,7%).** La balance commerciale est excédentaire sur les pays tiers de 8,6 Md d’euros, excédent qui progresse de +3,9%. La balance commerciale reste déficitaire sur les pays de l’Union européenne de -1,7 Md d’euros, déficit qui, comparé aux -3,2 Md d’euros de la même période 2021, se réduit fortement de près de 50%.

**Parmi les 10 principaux excédents**, on trouve sept pays tiers et trois pays de l’Union européenne, l’Allemagne 5ème excédent (+923,2 M d’euros, en hausse de +47,6%), l’Italie 8ème excédent (+670,6 M d’euros, en très forte hausse de +423,0%) et la Belgique 9ème excédent (+661,2 M d’euros, en forte hausse de +168,2%). Parmi, les pays tiers, le principal excédent concerne les Etats-Unis : +4,5 Md d’euros, en hausse de +21,1%, excédent qui avait progressé de +46,0% sur la même période de 2021. La Chine reste le 2ème excédent de la balance commerciale française à +1,7 Md d’euros mais recule de -31,4% alors qu’il avait progressé de +43,1% sur la même période de 2021 (le recul est aussi significatif sur Hong Kong : -29,4%). Outre, la Chine, l’excédent se réduit également sur le Royaume-Uni de -18,2% après une réduction de -40,6% sur la même période de 2021, il demeure juste au-dessus de la barre des 1 Md d’euros. Parmi les 10 principaux excédents, on ne trouve plus que deux autres pays asiatiques (contre quatre en 2021) : le Japon (4ème excédent : +942,5 M d’euros) et Singapour (7ème excédent : +805,7 M d’euros) en progression respectivement de +17,7% et +1,8%. Hong Kong et la Corée du Sud (malgré une progression de +10,5%) quittent le top 10. Pour compléter le classement, l’Algérie demeure le 6ème excédent (+922,6 M d’euros) en hausse de +42,0% et le Canada rentre dans le top 10 avec un excédent de 428,7 M d’euros, en hausse de +53,8%.

**Parmi les 10 principaux déficits**, on trouve quatre pays de l’Union européenne : l’Espagne, 1er déficit de -1,98 Md d’euros qui après être resté relativement stable entre 2020 et 2021 s’est fortement réduit en 2022 (-20,8%) ; les Pays-Bas, 2ème déficit de -1,9 Md d’euros, déficit qui continue de se creuser (+2,5%) ; la Pologne, 4ème déficit de -1,0 Md d’euros qui s’amplifie (+55,0%) ; l’Irlande, 5ème déficit de -511,4 M d’euros qui, après être resté relativement stable entre 2020 et 2021, s’est fortement accentué (+56,5%). Parmi, les principaux déficits, on trouve quatre pays d’Amérique du Sud : le Brésil (3ème déficit de -1,2 Md d’euros, qui s’est creusé en 2022 de +53,6%), l’Argentine (-358,7 M d’euros), l’Equateur (-351,2 M d’euros) et le Pérou (-33,9 M d’euros). Complètent le top 10, l’Inde (-408,8 M d’euros) et la Norvège (-479,3 M d’euros).

**Par code SH, 11 postes sont excédentaires sur les neuf premiers mois de 2022 et 13 déficitaires. Parmi les principaux excédents (au-dessus de 1 Md d’euros) en 2021 on trouve quatre postes :**

* *Boissons et alcools* : +11,6 Md d’euros, en hausse de +9,6% par rapport à la même période de 2021.
* *Céréales* : +7,7 Md d’euros, en très forte hausse de +81,7%.
* *Animaux vivants :* +1,4 Md d’euros, en hausse de +12,8%*.*
* *Lait, produits laitiers, œufs et miel* : +1,3 Md d’euros, en forte baisse de -31,6%.

Quatre postes bénéficient d’excédents en forte progression en 2022 : *Sucres et sucreries* +74,7%, *Préparations à base de céréales* +26,1%, *Oléagineux, graines et semences* +38,48%, *Résidus des industries alimentaires* +1070,1% .

**Parmi les principaux déficits (au-dessus de 1 Md d’euros) en 2021 on trouve six postes :**

* *Fruits* : -3,3 Md d’euros, quasiment stable (+0,8%).
* *Poissons et crustacés* : -3,2 Md d’euros, en hausse de +24,0%.
* *Café, thé, épices* : -1,8 Md d’euros, en forte hausse de + 41,5%.
* *Viandes et abats*: pour la 1ère fois le déficit sur ce poste passe la barre du milliard d’euros à 1,8 Md, en hausse de +102,1%.
* *Préparations de légumes, de fruits* : -1,5 Md d’euros, en hausse de +4,9%.
* *Préparations de viandes, de poissons* : -1,1 Md d’euros en hausse de +23,1%.

Les déficits se réduisent sur trois postes : *Légumes* (-1,4%), *Plantes vivantes et produits de la floriculture* (-1,9%) et *Tabacs* (-8,0%).